Envoyé en préfecture le 18/12/2025
Reçu en préfecture le 18/12/2025
Publié le
ID : 035-213500861-20251209-91_2025-DE

DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE

Mairie de COMBOURTILLÉ 35210

Date de convocation : 02/12/2025

Date d'affichage : 02/12/2025

Nombre de conseillers
En exercice : 15
Présents : 10
Pouvoirs : 0
Votants : 10

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE COMBOURTILLÉ

L'an deux mil vingt-cinq, le neuf décembre à vingt heures, le Conseil Municipal légalement constitué et convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique ordinaire sous la présidence de Roland BOUVET, Maire.

Etaient présents : Hervé CHAUPITRE, Mickaël SAUVÉ, Sophie BACQUET, Adjoints ; Thierry MASSON, Maria Raquel DIAS, Roland LÉCRIVAIN, Jean-Charles PROVENT, Philippe BUINEAU, Bertrand BODIN formant la majorité des membres en exercice.
Absents excusés : Stéphanie HAMEL-FERRION, Marie-Françoise SOULAINE, Angélique PANNETIER, Céline CHEVALLIER, Valérie BRARD.

Sophie BACQUET a été élue secrétaire de séance.

DÉLIBÉRATION N°91/2025

ABATTAGE D'ARBRES RUE DE LA MESSAYAIS ET RUE DES POMMIERS

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Retient la proposition de l'entreprise MF ELAGAGE PAYSAGE de Gahard, d'un montant total de 6 156,00 €/TTC pour les prestations suivantes :
  - ✓ Abattage de sept peupliers au bassin de rétention d'eau de la rue des Pommiers : 2 496,00 €/TTC ;
  - ✓ Abattage de neuf arbres (un arbre sur trois) et élagage de dix-huit arbres rue de la Messayais : 3 660,00 €/TTC ;
- Autorise Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous documents se rapportant à cette opération.

À Combourtillé, le 9 décembre 2025
Pour copie certifiée conforme au registre,

La secrétaire de séance,
Sophie BACQUET

Le Maire,
Roland BOUVET